

Bernard GAZIER (2003), *Tous « Sublimes. Vers un nouveau plein-emploi*, Flammarion, 374 p. –rééditions (2005), *Vers un nouveau modèle social*, Champ-Flammarion, 376 p.

Günther SCHMID, Bernard GAZIER (ed) (2002), *The dynamics of Full Employment. Social integration Through transitional Labour Markets*, Edward Elgar, 443 p.

L'approche en termes de marchés transitionnels constitue un programme de recherche actif, dont sont issus plusieurs ouvrages récents. Ceux-ci s'appuient principalement sur des travaux menés par plusieurs équipes de recherche au sein du réseau européen TRANSLAM. Ces recherches sont arrivées à leur terme au début des années 2000, tandis qu'un nouveau réseau (TLM.net) correspondant à un « deuxième programme de recherche » sur les marchés transitionnels était lancé en 2003. Parmi ces publications, l'ouvrage de Schmid et Gazier (2002) donne une présentation globale des recherches sur les marchés transitionnels et de leur ancrage dans des approches de type socio-économique et institutionnaliste du marché du travail. L'ouvrage de Gazier (2003) est un essai qui reprend en partie ces résultats. Il est plus spécifiquement centré sur le cas français et précise également certains des fondements de philosophie politique, au cœur de l'approche des marchés transitionnels¹.

Il peut sembler difficile d'identifier la spécificité des approches en termes de marché transitionnels au milieu de l'ensemble des propositions récentes de réforme du marché du travail et de la protection sociale qui sont nombreuses². Un élément d'explication réside sûrement dans la proximité des recommandations de politique économique issues de cette perspective avec celles d'approches plus juridiques, comme celle de Supiot (1998). De ce point de vue, les deux ouvrages présentés ici permettent de présenter certaines spécificités de l'approche en termes de marchés transitionnels de l'emploi.

Au premier abord, le concept de marché transitionnel apparaît comme relativement complexe. Un rapide survol de la *Préface* et du chapitre introductif de l'ouvrage collectif nous indique pêle-mêle : que les marchés transitionnels sont un concept analytique et qu'ils ont une dimension normative (p.xii), que cette approche doit permettre de comprendre les nouvelles dynamiques du marché du travail et de déterminer un nouvel arrangement institutionnel capable de prévenir le chômage structurel (p.1), et que les marchés transitionnels sont en train d'émerger et remplacent l'ancienne relation d'emploi correspondant au concept de marché interne (p.6). Il nous semble que pour saisir l'apport spécifique de cette perspective, il est

¹ Les travaux issus du programme TRANSLAM sont également édités dans trois autres ouvrages : O'Reilly *et al* (2000), De Kooning et Mosley (2001), Schöman et O'Connell (2002).

² Par exemple, Supiot (1998), Camdessus (2004), Cahuc et Kramartz (2004).

nécessaire de comprendre comment elle s'inscrit dans une tradition d'analyse institutionnaliste du marché du travail, avant de présenter comment les auteurs fondent leurs propositions normatives et à quelles voies de réforme des politiques de l'emploi et de la protection sociale ces approches conduisent.

Une analyse institutionnaliste et comparative des transitions

Les contributions à l'ouvrage collectif ont en commun d'utiliser un ensemble de concepts théoriques issus des analyses institutionnalistes des politiques de l'emploi, appliqués à un même objet : *les transitions* - définies comme l'ensemble des positions temporaires de travail et d'activité. En effet, des notions comme celles de *système d'emploi*, de *régime d'emploi*, de *cohérence institutionnelle* et d'*équivalent fonctionnel*, sont notamment utilisées dans l'ouvrage. De ce point de vue, ces contributions se rattachent à une tradition d'analyse socio-économique du marché du travail³.

Un point important de cette tradition est d'insister sur l'apport de la dimension comparative. Dans la perspective des marchés transitionnels, la comparaison internationale est nécessaire à l'appréciation des performances entre marchés du travail nationaux. Par exemple, dans le chapitre 2, à partir de plusieurs indicateurs de performance macroéconomique, Schmid⁴ construit une typologie des régimes d'emploi. Un résultat important de ce type d'approche est alors de souligner qu'aucun pays n'est bien situé dans l'ensemble des dimensions possibles de l'évaluation retenues par l'auteur : un modèle « performant » de politique de l'emploi renvoie alors en partie aux dimensions qu'un pays désire privilégier. D'autres contributions à l'ouvrage comme celle de Detzel et Rubery⁵, insistent également sur la pertinence de la notion de régime d'emploi. Ces auteurs soulignent alors les forces et les faiblesses spécifiques de différents systèmes d'emploi nationaux dans des champs particuliers - dans cette contribution, les transitions entre le système éducatif et le marché du travail.

Au delà des références aux analyses de type socio-économique, plusieurs auteurs de l'ouvrage collectif utilisent l'approche en termes de marché transitionnel comme espace de dialogue entre différentes théories, voire différentes approches disciplinaires. Par exemple, dans le chapitre 6, Gazier⁶ situe la perspective des marchés transitionnels par rapport à différentes théories du marché du travail. Du point de vue des théories de la segmentation, les

³ Par exemple, Maurice *et al* (1982).

⁴ « Employment systems in transition: explaining performance differentials of post-industrial economies », p.23-80.

⁵ Chapitre 4 : « Employment systems and transitional labour markets: a comparison of youth labour markets in Germany, France and the UK », p.106-148.

⁶ « Transitional labour markets: from positive analysis to policy proposal », p.196-232.

marchés transitionnels peuvent être analysés comme un outil de ré-homogénéisation du marché du travail ; tandis que du point de vue des théories néo-institutionnalistes plus standards, ils conduisent à réduire les coûts de transaction présents sur le marché du travail. La diversité des approches théoriques utilisées renvoie également à la perspective pluri-disciplinaire de l'ouvrage. Dans le chapitre 7, Wilthagen et Rogowski⁷ étendent l'approche socio-économique à une approche socio-légale du marché du travail, illustrée par le cas néerlandais et ceux des pays scandinaves.

L'originalité des approches en termes de marché transitionnels est sans doute de proposer un cadre systématique d'analyse des transitions entre les différentes positions que les individus sont susceptibles d'occuper au cours de leur vie. Les différentes transitions sont identifiées et différenciées par cinq positions basiques (emploi, chômage, inactivité, éducation, retraite). Cependant, le cadre d'analyse en termes de marché transitionnel reste souple : ces positions peuvent être complexifiées selon les besoins de l'analyse (formation *versus* système scolaire, temps complet *versus* temps partiel, etc.). Kruppe⁸, à partir du Panel de ménage européens, propose un premier panorama de ces transitions dans l'Union Européenne. Les résultats soulignent des différences notables en termes d'intensité des divers types de transition selon les pays, notamment en ce qui concerne les transitions entre le système éducatif (ou la formation) et l'emploi.

Perspective historique et dimension normative

L'analyse en termes de marchés transitionnels a une dimension normative qui débouche sur des implications en termes de critères de choix d'une voie de réforme. Les auteurs cherchent, notamment à travers une démarche relevant de l'histoire des idées politiques, à situer historiquement ces propositions par rapport à des auteurs majeurs qui structurent la manière d'envisager le marché du travail et la protection sociale.

Ainsi, dans l'ouvrage collectif, le premier chapitre de Schmid et Gazier⁹, situe le concept de marché transitionnel dans la lignée des propositions de Beveridge et de celles des théoriciens du « modèle social suédois » des années 80. Il renvoie alors à une lecture « non économiciste » des propositions de Beveridge (1945), où le plein-emploi n'est plus compris comme un chômage réduit à sa composante frictionnelle, mais comprend la notion d'inclusion sociale dans un sens large, c'est-à-dire étendue notamment aux perspectives de carrière. Ceci conduit les auteurs à considérer les propositions d'*allocation universelle* et d'*incitation au*

⁷ « The legal regulation of transitional labour markets », p.233-273.

⁸ « The dynamic of employment in the European Union: an exploratory analysis », p.277-297.

⁹ « The dynamic of full employment: an introductory overview », p.1-19.

travail comme deux doctrines polaires qui reposent respectivement sur la liberté de choix et l'intégration sociale : les marchés transitionnels constituent alors une proposition intermédiaire permettant de concilier ces deux objectifs.

Selon Gazier (2003), l'auteur de philosophie politique central pour comprendre les aspects normatifs de la perspective des marchés transitionnels serait Dworkin. Il propose alors une interprétation de cet auteur¹⁰ : Dworkin prône l'égalité des ressources ; il « est partisan d'une nette politique de redistribution par l'impôt, qui permette périodiquement à chacun de tenter un nouveau départ et de choisir son mode de vie ». Les marchés transitionnels ne peuvent donc pas être réduits à un dispositif de « fluidification » du marché du travail. Développer des marchés transitionnels implique de respecter plusieurs principes présentés à la fois dans Schmid¹¹ et Gazier (2003) : les interventions doivent accroître la liberté individuelle (ou l'autonomie) en donnant aux personnes concernées un pouvoir de choix sur leurs transitions ; elles doivent promouvoir la solidarité face aux risques associés au marché du travail en incluant tous les groupes sociaux dans les programmes de redistribution ; elles doivent rechercher l'efficacité par la coopération, par la négociation et par le cofinancement des dispositifs – État, partenaires sociaux, collectivités locales, etc. - ; elles doivent également privilégier une approche décentralisée du contrôle de l'évaluation et de l'autorégulation.

D'un point de vue normatif, le développement des marchés transitionnels dépasse donc le constat d'une multiplication des transitions individuelles, qui deviendrait en quelque sorte un des éléments des nouvelles normes d'emploi, qu'il faudrait alors sécuriser. Ceci est particulièrement clair dans l'ouvrage de Gazier (2003)¹². En effet, l'auteur s'appuie sur une étude montrant que l'ancienneté moyenne dans l'emploi n'a pas particulièrement diminué dans les pays de l'OCDE – elle aurait même plutôt eu tendance à augmenter pour la France - ; mais il insiste sur le fait que cette relative stabilité de l'ancienneté moyenne dans l'emploi cache de fortes inégalités en termes de carrières et que c'est principalement le développement de ces inégalités « dynamiques » qui pose problème du point de vue des marchés transitionnels : le développement de ces inégalités doit conduire à repenser les normes d'emploi.

A ce stade de leur développement – c'est-à-dire tels qu'ils apparaissent au vu de ces deux ouvrages -, comparés aux auteurs de référence que sont Beveridge et les théoriciens du « modèle suédois » les approches en termes de marchés transitionnels, constituent une

¹⁰ Gazier (2003), p.115 et suivantes.

¹¹ Chapitre 12 de l'ouvrage collectif : « Transitional labour markets and the European social model: toward a new employment compact », p.393-435.

¹² Gazier (2003), p.32-33.

« théorie intermédiaire » : les liens avec les théories macroéconomiques ne sont pas explicitement formulés.

Les marchés transitionnels : des dispositifs opérationnels ?

Dans une perspective de politique économique, un des principaux reproches que l'on peut faire aux marchés transitionnels et qu'ils apparaissent comme faiblement opérationnels. Tout d'abord, les auteurs ne proposent pas d'évaluation du coût global de la mise en place de tels dispositifs. Même si Gazier (2003, p.282-286) cite deux estimations du coût de leur mise en place dans le cas de l'Allemagne, ces évaluations ne vont pas au delà d'une approche macroéconomique des flux de transitions.

L'opérationnalité des propositions normatives de ces approches relève donc principalement d'évaluations contextuelles, ce qui limite leur degré de généralité dans le temps et l'espace. cependant, ces approches permettent de formuler des propositions normatives directement issues de l'approche comparative. Par exemple, dans le chapitre 3 de l'ouvrage collectif, Auer¹³, après avoir argué de l'utilisation extensive des systèmes d'assurance chômage pour gérer les transitions entre emploi et retraite, propose de rendre les dispositifs de cessations anticipées d'activité réversibles dans une optique contra-cyclique – s'inspirant en cela des expérimentations néerlandaises - , afin de ne pas exclure définitivement les seniors du marché du travail. Dans le chapitre 10, Anxo et O'reilly¹⁴, à partir d'une analyse de la manière dont différents régimes d'emploi gèrent la flexibilité du temps de travail des individus tout au long de la vie, prônent un réarrangement négocié et décentralisé du temps de travail, qui selon eux, est plus à même d'inciter les travailleurs à mieux utiliser leur temps, notamment pour la formation. Dans le chapitre 11, De Kooning et Mosley¹⁵, à partir d'une analyse de différents schémas de mise en œuvre des politiques de l'emploi dites « actives », mettent l'accent sur l'importance du développement de la concurrence entre les organismes en charge de la mise en œuvre, mais insistent plus lourdement encore sur la nécessité pour l'État de développer au préalable des standards de qualité permettant d'apprécier l'efficacité des dispositifs. Certaines de ces propositions sont reprises en annexe dans Gazier (2003, p.365-369), où l'on trouve une liste d'outils « transitionnels » susceptibles de donner lieu à des droits et des négociations.

Par ailleurs, au delà de la boîte à idée que constitue la comparaison internationale, dans la lignée des interrogations et des débats actuels sur l'évolution des normes d'emploi, certains auteurs de l'ouvrage collectif s'intéressent à la manière dont des pratiques et des innovations sociales particulières à certains secteurs d'activité peuvent préfigurer des

¹³ « Flexibility and security: labour market policy in Austria, Denmark, Ireland and the Netherlands », p.81-103.

¹⁴ « Working-time transitions and transitional labour markets », p.339-364.

¹⁵ « How can active policies be made more effective », p.365-392.

changements plus généraux de la relation d'emploi. Ils discutent alors de leur transférabilité à d'autres secteurs du marché du travail. Par exemple, dans le chapitre 5, Schmid¹⁶ analyse le marché du travail des artistes et des journalistes, tandis que dans le chapitre 9, Meager et Bates¹⁷ analysent les évolutions de l'activité indépendante.

L'intérêt de ces deux ouvrages est de développer une analyse socio-économique des politiques de l'emploi centré sur les transitions. Cependant, cette démarche pose fondamentalement un problème d'identification des marchés transitionnels d'un point de vue statique – tous les dispositifs des politiques de l'emploi ont finalement un aspect transitionnel, et rares sont ceux qui répondent sans équivoque à l'ensemble des critères normatifs évoqués *supra*. D'un point de vue dynamique, la référence normative fixe un critère important d'évaluation contextuelle des politiques de l'emploi : elle pointe les zones de « négociabilité » de ces politiques appréhendées comme un processus politique d'apprentissage¹⁸.

En l'état, la « théorie intermédiaire » que constituent les marchés transitionnels n'est pas directement liée à une théorie macroéconomique plus générale. Ce lien apparaît cependant nécessaire pour rendre cette approche plus opérationnelle. Néanmoins, il s'agit d'un programme de recherche en cours et des travaux récents œuvrent dans le sens d'une clarification théorique¹⁹.

Pierre COURTIoux
DREES-MATISSE

Références

- BEVERIDGE William H. (1945), *Full Employment in a Free Society*, Norton & Company.
- CAHUC Pierre, KRAMARZ Francis (2004), *De la Précarité à la Mobilité. Vers une Sécurité Sociale professionnelle*, rapport au Ministre de l'économie et au Ministre de l'emploi, 213 p.
- CAMDESSUS Michel (2004), *Le sursaut. Vers une nouvelle croissance pour la France*, rapport officiel, la documentation française, 160 p.
- DE KOONING Jaap, MOSLEY Hugh (dir) (2001), *Labour market policy and Unemployment, imperfect and process Evaluations in Selected European Countries*, Edward Elgar.
- GAUTIÉ Jérôme, GAZIER Bernard (2004), « Les 'marchés transitionnels du travail' : à quel paradigme appartiennent-ils ? », colloque *Conventions et Institutions : approfondissements théoriques et contributions au débat politique*, Grande Arche de la Défense, décembre, 12 p.
- MAURICE Marc, SELLIER François, SILVESTRE Jean-Jacques (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne – Essai d'analyse sociétale*, PUF, 382 p.
- O'REILLY Jacqueline, CEBRIAN Immaculada, LALLEMENT Michel (dir) (2000), *Working Time changes. Social Integration Through transitional labour market*, Edward Elgar.
- SCHÖMAN Klaus, O'CONNELL Philip (dir) (2002), *Education, Training and Employment Dynamics. Transitional Labour Markets in the European Union*, Edward Elgar.
- SUPIOT Alain (1998), *Au delà de l'emploi. transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe*, rapport pour la Commission Européenne, Flammarion, 321 p.

¹⁶ « Toward a theory of transitional labour markets » p.151-195.

¹⁷ « From salary workers to entrepreneurial workers? », p.298-238.

¹⁸ Voir notamment Gazier dans le chapitre 6 de l'ouvrage collectif.

¹⁹ Par exemple, Gautié et Gazier (2004).